

financière allemande, ce que vos amis, monsieur Briant, ne font pas. M. RAULINE. — Qui en savez-vous ? JAURES. — Des deux côtés de la frontière, on fait aux socialistes de chaque pays le même et injuste reproche. La vérité, c'est que des deux côtés de la frontière les socialistes se sont opposés avec énergie contre les armements nouveaux, contre la politique du militarisme, contre les éléments troubles mêlés à la diplomatie. Vaincus, les socialistes allemands ont du moins, opposé une résistance jusqu'à la dernière minute : seuls ils ont voté hier contre la loi militaire avec les Pionniers et les Alsaciens-Lorrains se solidarisant ainsi avec les victimes de l'Empire.

Le projet de cette loi pour faire triompher leurs profites financiers et pour demander aux classes possédantes le rancou du militarisme. Les socialistes français feront de même ils lutteront contre la loi de trois ans, que ses pères parvenus abandonnent déjà partiellement par des associations annoncées, escorquées, et ils ne réussissent pas à faire échouer cette loi abominable et néfaste. Ils dépendront à la richesse à leur payer l'intégralité. (Applaudissements à l'extrême gauche.) On vote et le contre-projet Paul est repoussé par 427 voix contre 129.

Un contre-projet de M. Lefol

Le contre-projet de M. Lefol, ayant pour but de réviser l'appel à 30 ans dès le mois de février 1914 pour la classe 1913 mais maintenant le service de deux ans est repoussé par la commission pour les raisons indiquées contre le contre-projet Paul.

M. Briant explique pourquoi ses amis et lui ont voté l'amendement Paul et ont voté les contre-projets qui finissent par la loi de deux ans. Il signale l'habileté des partisans de la loi de trois ans, en indiquant déjà des modifications pour la compléter. Dans l'après-midi, l'ordre du jour est voté sans discussion. Il y a eu une séance de travail et de discussion sur le projet de loi de trois ans. M. BRACLAB. — On prétend qu'il est impossible de faire échouer cette loi abominable et néfaste. Avant cette discussion, on a dit que le service de deux ans et même de trois ans est le seul moyen de sauver la République.

Le contre-projet Thalmas

M. Thalmas n'a pas insisté sur les points de détail de son contre-projet, mais il a dit qu'il était prêt à le modifier si on lui propose de le modifier. Les mesures prises par l'Allemagne nous imposent un effort, mais c'est un effort de réorganisation qui est nécessaire et c'est là la tâche de l'état-major. Si on a besoin de quelques milliers d'hommes, la solution satisfaisante est proposée par le général Pédoya, que l'on s'y tient. L'orateur termine en disant : M. THALMAS. — On a parlé de transaction. Soit, la loi que vous proposez sera votée, mais elle est votée par un grand nombre de républicains. Cette transaction se veut l'apporte. L'acceptez-vous. Quelle est celle que vous proposez ?

M. THALMAS. — On a parlé de transaction. Soit, la loi que vous proposez sera votée, mais elle est votée par un grand nombre de républicains. Cette transaction se veut l'apporte. L'acceptez-vous. Quelle est celle que vous proposez ? M. Le Herissé qui déclare repousser le contre-projet. Devant le militarisme du Gouvernement, M. Thalmas s'écrit : — Vous ne voulez pas en faire une bataille sur le projet Paul. M. MARC BEVILLE, président de la commission du commerce, signale le fait de la loi de trois ans au point de vue de la production nationale. Il estime que la loi de trois ans n'est ni un parti économique au point de vue de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et du développement des professions libérales. VAILLANT fait remarquer qu'il faudrait un grand effort pour faire passer la loi de trois ans. M. Marc Beville, après avoir dit qu'il faciliterait l'enseignement par la loi de trois ans, déclare qu'il est favorable à la production nationale. Elle emploierait à la production nationale deux cent mille hommes, dont le travail se présenterait annuellement quatre cents millions.

M. Paul Boncour à la tribune

Aussi bien, la Chambre est devenue impopulaire : on a appris que M. Paul Boncour devait parler ce soir. Les bancs se sont garnis et c'est devant un grand nombre de députés que l'honorable ministre du travail monte à la tribune. Il reconnaît que l'effet allemand nous im-

pose un effort héroïque, mais il ne veut pas que cet effort soit en contradiction avec notre évolution historique. M. PAUL BONCOUR. — Depuis quarante ans, jamais nous n'avons eu la charge de la défense nationale nous cherchons les moyens de la défendre, nous cherchons les moyens de la défendre, nous cherchons les moyens de la défendre. C'est l'augmentation des dépenses allemandes qu'on a pu attribuer à la cause de la loi. Quels seraient les contre-projets ? On sera voté, l'écart entre les deux projets sera encore de dix-huit hommes. Nous ne nous réjouissons pas de ce résultat. Ce n'est pas un résultat pour les socialistes. L'orateur termine en disant qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier.

Utilisation des réserves. M. Messimy a remis à point son projet de loi sur l'utilisation des réserves. Il a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Messimy a remis à point son projet de loi sur l'utilisation des réserves. Il a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier.

La suppression des embusqués. M. Paul Boncour examine ensuite la question des embusqués, qui sera d'ailleurs reprise par M. Messimy, et montre que par la suppression des embusqués, on récupère un nombre d'hommes considérable. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

La rallonge. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un remarquable programme d'éducation. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

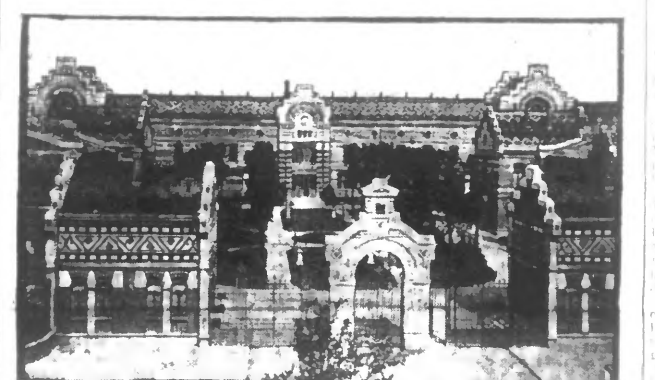
Contre l'arbitraire. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Adjuduration au gouvernement. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Une Institution modèle

C'est l'Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières, dont les travaux, exposés à Gand, remportent un légitime succès.

Les travaux exposés à Gand, remportent un légitime succès. C'est l'Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières, dont les travaux, exposés à Gand, remportent un légitime succès.



UNE GRANDE ECOLE PARI MI DE GAI S JARDINS

Un remarquable programme d'éducation. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un remarquable programme d'éducation. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un parfait enseignement professionnel. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Conseil des Ministres. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

FEUILLETON DU 2 JUILLET. — N. 21

Cœurs et Frimousses

GRAND ROMAN REGIONAL INEDIT de Henri PELLIER

PREMIERE PARTIE Le plus aimé des trois

Fouquet et Pomasse, trouvant suffisant pour l'un des trois se fit du mieux au assés pour tous. — Ce n'est pas de la charrette, c'est de la charrette à l'ouest. Le pharmacien Quatrefours n'aimait pas qu'on se moquât de lui, et à l'idée que Duchampouin avait pu séduire Louise et la dénommer du Parc-aux-Poires, son sang ne tourna pas. — Excusez-moi de ne présenter chez vous à une heure si tardive, mais je n'ai pu venir aujourd'hui. M. Duchampouin et j'aurais un mot assez pressé à lui dire. — Mais mon mari est chez vous depuis bientôt deux heures, déclare Mme Duchampouin en roulant des petits yeux innocents. — Et quelle est la question ? — Quoi ? questionne-t-elle avec un air de doute. — Non, rien, dit-il, c'est tout. — Et le pharmacien poussa l'astuce jusqu'à affirmer qu'il n'avait pas vu Duchampouin même la veille ni l'avant-veille. — Ce n'est pas ce que prétend Quatrefours. Il sort d'ici et m'a tout dit. Il n'y a pas plus de plan que dans mon œil ! — Duchampouin voulut protester, mais devant l'immensité de la catastrophe, il s'écria d'une voix : — Quant à vous, monsieur, comblez Mme Duchampouin en roulant des petits yeux terribles, je ne vous demande pas d'où vous venez, mais je peux bien vous jurer que, moi vivant, vous n'y retourneriez jamais !

Un remarquable programme d'éducation. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un remarquable programme d'éducation. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un remarquable programme d'éducation. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un remarquable programme d'éducation. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)

Un remarquable programme d'éducation. M. Paul Boncour a dit qu'il est prêt à modifier son projet si on lui propose de le modifier. M. Paul BONCOUR. — La Chambre a à choisir entre la conception routinière et la conception moderne du service militaire d'après laquelle le temps de service sous les drapeaux doit être consacré à la préparation de la guerre. (Appl.)